



N° 6 - ANNEE 2010

***BULLETIN DES BANCS DES ECOLES DE LORMONT***



*Sur les bancs des écoles de Lormont – B.P. 145 – 33305 Lormont Cedex  
e-mail : [bancsecoleslormont@wanadoo.fr](mailto:bancsecoleslormont@wanadoo.fr) - Association Loi 1901*



### *Le mot de la Présidente*

*Je vous présente mes vœux pour cette nouvelle année  
BONHEUR, SANTÉ, et JOIE de NOUS RETROUVER*

*Lors de l'Assemblée Générale du 19 novembre j'ai été reconduite dans mes fonctions de Présidente ainsi que l'ensemble du bureau.*

*Je remercie tous les membres du Conseil d'Administration qui ont voté à l'unanimité ce renouvellement.*

*Les manifestations de l'année 2010 ont été perturbées.*

*Si le nombre d'adhérents est stable et même en légère augmentation, le repas annuel a eu beaucoup moins de participants que les autres années.*

*Le voyage prévu en septembre au Pays Basque a été annulé faute de participants suffisamment nombreux.*

*J'espère que l'année 2011 aura plus de succès.*



### *Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 19 Novembre 2010*

*Colette Bros-Rouquette, Présidente de l'Association, déclare la séance ouverte à 16h 50 et présente les excuses de Monsieur le Maire et Monsieur Costes. Elle nous fait part de la disparition de Lydie Bibonne (épouse Deschmardin) et de Michel Dizabeau.*



*Nicole Labat, Secrétaire adjointe, présente le rapport moral qui est approuvé à l'unanimité.*

*Jean-Claude Assailly, trésorier, présente le rapport financier qui fait apparaître pour l'exercice 2009/2010 un résultat excédentaire de 831,90 € et un solde positif (cumul global) excédentaire au vu des exercices de 3641,70 €.*

*Ce rapport a été contrôlé par Daniëlle Grocassan, Lucette Brunet et Gérard Crouzet contrôleurs aux comptes qui ont donné quitus au trésorier pour la bonne tenue de ceux-ci. Ce rapport est adopté par la majorité à une exception, Christian Geneste qui s'abstient.*

*Celui-ci, d'ailleurs, regrette que les bilans ne soient pas affichés dans la salle car il ne fait pas confiance aux membres du bureau mais ne justifie pas les raisons de cette défiance. A cela il lui est répondu qu'il n'y a pas d'obligation d'affichage et que ces documents sont à la disposition de tout membre qui désire les consulter.*

*Il pose ensuite une série de question auxquelles il est fait réponse « Pourquoi reste-t-il autant d'argent ? » Réponse : parce que le voyage prévu n'a pas eu lieu ) à cause d'une trop faible participation.*

« en cas de dissolution de l'association que devient l'argent restant ? » Réponse : dans les statuts, consultables au bulletin officiel, à savoir : à une association communale à caractère social.

Enfin il termine par une affirmation erronée : « une association comme la nôtre devrait afficher un bilan de zéro € en fin d'exercice ». Réponse : faux, c'est le budget prévisionnel qui doit être équilibré mais pas le bilan annuel.

### Questions diverses :

Une soirée dansante est prévue le samedi 19 mars 2011 au restaurant « La Renardière » à St Sulpice et Cameyrac.

Voyage : une étude sera lancée lors de la réunion du prochain C.A.

### Renouvellement du Conseil d'Administration

Sur 116 adhérents, 45 sont présents et il y a 22 pouvoirs, le quorum est donc atteint et avec l'accord de l'Assemblée il est procédé au renouvellement du Conseil d'Administration. Sur les 8 membres sortants, 2 ne se représentent pas : Monique Geneste et Rolandé Rousseau.

Pierre Borie, Daniel Marcelin, Odette et Jacky Moreau, Francis Tarade et Guy Vard se représentent. Aucun membre n'est démissionnaire et il n'y a pas de candidature nouvelle. Le Conseil a donc la composition suivante :

ASSAILLY Jean-Claude, ASAILLY Aimée, BORIE Pierre, BROS-ROUQUETTE Colette, COMBE Sabine, COMMARMOND Jean-Claude, COMMARMOND Régine, CORRIAS Hélène, GOMEZ Joël, GOMEZ Marie-France, LABAT Nicole, LABRACHERJE Florie, LAFON Alain, LAFON Martine, MARCELIN Daniel, MOREAU Jacky, MOREAU Odette, ROUIN Jean, TARADE Francis, VARD Guy.

Le Conseil se retire pour élire le bureau composé comme suit :

Présidente : Colette BROS-ROUQUETTE, Vice-Présidente : Régine COMMARMOND, Trésorier : Jean-Claude ASSAILLY, Trésorier Adjoint Alain LAFON, Secrétaire : Guy VARD, Secrétaire adjointe : Nicole LABAT.

Lors de la présentation de celui-ci le secrétaire a souligné que les conseillers ont unanimement manifesté toute leur confiance et leur amitié à Jean-Claude ASSAILLY. Cette dernière déclaration a été saluée par les applaudissements chaleureux de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente déclare la séance close à 18 h et convie tous les participants à se réunir autour du verre de l'amitié dans une ambiance chaleureuse comme toujours.



## *Histoire d'une chorale - par Alain Lafon*



*Monsieur Coste, notre instituteur, a créé et dirigé de mains de maître (of course) la chorale de l'école des garçons dans les années 50.*

*Plusieurs classes étaient concernées. Pour faire partie du groupe, Mr. Coste se plaçait derrière un harmonium (si je m'en souviens bien). Il donnait le « la » pour savoir si l'élève chantait juste en ensuite il lui attribuait une place au sein de la chorale. Celui qui avait la plus belle voix devenait soliste.*

*Après avoir constitué la chorale, le travail pouvait commencer. Les répétitions s'effectuaient à l'école le jeudi après-midi. Nous étions assis à nos bureaux. Mr. Coste, baguette à la main, arrivait avec beaucoup de patience à nous faire chanter ensemble. Les chansons devaient être apprises par cœur (mes jeunes années, adieu madras, sur le quai de la ferraille etc ...).*



*Notre répertoire parfaitement au point, l'heure sonnait de le faire partager à tous. Nous étions très demandé : kermesses, remise des prix à ceux qui avaient été reçus au certificat d'études (un dictionnaire le plus souvent), mais également aux fêtes du patronage laïque (foyer populaire aujourd'hui).*

*Le trac commençait à se faire sentir lorsque nous montions sur scène, dans un alignement parfait, devant un public composé de parents, de grands-parents, d'amis et autres. Une fois le concert terminé, les applaudissements, le rappel, nous réjouissaient et nous gonflaient de courage pour les prochaines représentations.*

*Notre plus grande satisfaction, c'est le jour où nous avons enregistré trois disques 33 tours, dans la salle de spectacle, derrière le café de la Gironde. Monsieur Schwarzkoff, ingénieur, était à la technique. Ce fut un grand moment.*

*A l'occasion de nos retrouvailles, en mai 2004, nous avons voulu les enregistrer sur un CD. Malheureusement, les microsillons avaient mal vieilli. Les crachements, les bruits de fond les ont rendus inaudibles. Dommage !*

*Lors de cette journée mémorable, la chorale s'est reconstituée spontanément, presque complète. 50 ans plus tard, sans répétition, nos voix d'homme ont entonné en chœur « sur le quai de la ferraille » dirigées par Mr. Coste et sa baguette absolument ravi. Cela prouve que les chansons étaient bien ancrées dans notre mémoire. L'assistance a applaudi à tout rompre.*

*Un grand merci Monsieur l'Instituteur.*



## LES LENDITS

*Lors de la fête célébrant les 50 ans de l'école Marie Curie, les jeunes élèves avaient présenté un spectacle en souvenir de nos chers « LENDITS ».*

*Monsieur le Maire, dans son discours, avait demandé si quelqu'un dans l'assistance connaissait l'origine du mot et son histoire.*

*Il n'y eut aucune réponse.*

*Voici ce que m'a communiqué une amie férue de gymnastique.*

\*\*\*\*\*

*Dans la revue « La Gymnastique Volontaire » les 120 ans, rédigée par un groupe de recherches historiques : Pierre Alban Lebecq Docteur à l'ILEPS Cergy-Pontoise, Yves Morales, Maître de conférence à l'Université de Toulouse III, Jean St Martin, Maître de conférence à l'Université Lyon 1 et Yves Travaillot, Maître de conférence à l'UFMP d'Aquitaine Université Bordeaux IV :*

*Au moyen âge les lendits étaient ces grandes foires qui se tenaient dans la région parisienne à St Denis, du 2<sup>e</sup> mercredi de juin à la veille de St Jean-Baptiste. A cette foire, l'Université venait s'approvisionner de parchemin. De grandes fêtes étaient organisées au cours desquelles maîtres et élèves fraternisaient et se livraient aux joies des exercices physiques. Les excès des « escoliers » obligèrent le pouvoir royal à interdire cette foire qui finit par tomber dans l'oubli.*

*Il appartient au Grand Maître de l'Education Physique rationnelle, notre vénéré Président, le Docteur Philippe Tissie, fondateur des sociétés sportives scolaires, de faire surgir du passé les lendits.*

*C'est ainsi que de 1890 à 1903 les lendits connurent une nouvelle faveur.*

*Ils duraient deux et même trois jours et donnaient lieu à des réjouissances. Les lendits sont une compétition de jeux scolaires et constituent le moment singulier durant lequel la Ligue Girondine d'Education physique insufflé, par une action physique régulière, le respect, la convivialité et la mutualité.*

*A une époque où le sport des scolaires tente de s'organiser en France, Philippe TISSIE, originaire de La Bastide sur l'Hers, en Ariège, reprend l'idée d'une compétition multisports, les LENDITS, pour en faire dans le Sud-Ouest, une manifestation à portée éducative élevée.*



*A mon amie Lydie - par Colette Bros*

*Nous sommes nées la même année au milieu de cette guerre où tout manquait. Nous étions voisines, seul nous séparait « le bar de la Mairie ». Et d'évidence nous avons été amies, presque sœurs. Tu n'avais que des frères, moi j'étais unique.*

*Nous sommes allées à la maternelle l'année de nos deux ans. Puis nous avons partagé, en dehors de l'école, nos jeux, nos joies et nos peines d'enfant.*

*Nous étions un groupe sur la Place Auberny, Dédé, Guy, Annie, Françoise, Didi et les autres mais tu étais la plus proche de moi.*

*Tant de souvenirs me rattachent à toi. Nous fabriquions des téléphones avec les couvercles de « la vache qui rit » attachés entre eux avec une ficelle. Nos mères nous gardaient les petits os de mouton pour le jeu des osselets. Tu m'as appris à danser « la matchiche » sur le trottoir devant le cinéma. L'année de mes sept ans j'ai eu un vélo rouge. Tu t'en servais plus que moi qui avais très peur de cet engin. Nous arrachions les pétales des géraniums rouges de maman pour les coller sur nos ongles.*

*Ta maman, qui adorait le cinéma, avait sa place réservée tous les dimanches après-midi près du poêle l'hiver. Elle cousait près de la fenêtre de votre unique salle de vie et n'allumait la lumière qu'à la nuit tombante. Ton père et tes frères avaient l'oreille collée au poste de radio pour écouter la retransmission des matches.*

*Nos seules séparations ont été l'été; tu allais en car au Loret et mes parents m'envoyaient à la campagne chez mon oncle et ma tante.*

*Tant de souvenirs .....*

*Un jour se fut la rupture. Tu partis habiter les nouvelles maisons confortables de Carriet, première excroissance de notre bourg et moi je partais dans ce pays lointain que l'on nommait l'Ariège. Nous avions onze ans.*

*Nous ne nous sommes plus jamais revues sauf ce jour magnifique du dimanche 24 mai 2004 à jamais gravé dans mon cœur.*

*Nous nous sommes tout raconté, tout remémoré. Nous avons été confortées dans notre amitié lointaine à nouveau si réelle, étonnées aussi d'apprendre l'une de l'autre des pans inconnus de notre histoire car la mémoire est souvent personnelle.*

*Le temps s'est arrêté. Nous ne pourrons plus évoquer nos souvenirs d'enfance. Tu es partie dans des cieux cléments parmi les étoiles.*

*Il y en a une qui scintille pour moi, elle s'appelle Lydie.*

